



REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE ROSTRENEN

Arrêté municipal n° 2025-303

Objet : **Réglementant temporairement la circulation sur la commune de Rostrenen du 10 novembre 2025 au 31 janvier 2026 aux abords et au droit du chantier, pendant les travaux sur le réseau téléphonique.**

Le Maire de la commune de ROSTRENEN,

Vu la loi N°82-123 du 2 mars 1982 modifiée, relative aux droits et libertés des collectivités locales,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1et L 2213-5 et R 2213-1

Vu le code pénal, notamment l'article R 610-5 ;

Vu le code de la route, et notamment l'article R 411-8;

Vu l'arrêté interministériel du 6 décembre 2007 relatif au modèle type de dispositif de contrôle de la durée de stationnement urbain ;

Considérant La demande de la société NAPTEC Fibre Optique pour le compte de MEGALIS en date du 04 novembre 2025.

Considérant Que du 10 novembre 2025 jusqu'au 31 jan mai 2025, des travaux dans le cadre de la mise en place de la fibre optique, sur une partie du domaine communal vont être réalisés à la demande de l'entreprise NAPTEC pour le compte de MEGALIS.

Considérant Qu'il y a lieu de prendre toutes les mesures propres à renforcer la sécurité des usagers de la voie publique ;

ARRETE

ARTICLE 1 : Du 10 novembre 2025 jusqu'au 31 janvier 2026, il est donné Autorisation d'Entreprendre les Travaux dans le cadre de la mise en place de la fibre optique sur une partie du domaine communal.

ARTICLE 2 : La circulation pourra être perturbée et une signalisation conforme à la réglementation en vigueur sera mise en place par la société (alternat par feux tricolores ou panneaux B15/C18) où sera affichée une ampliation du présent arrêté.

ARTICLE 3 : Les droits des tiers sont et demeurent expressément réservés

ARTICLE 4 : Le Directeur général des services municipaux et le Commandant de la brigade de gendarmerie de Rostrenen sont chargés de s'assurer de l'exécution du présent arrêté

Rostrenen, le 07/11/2025

Le Maire,
Guillaume ROBIC

P. o Julie Gloarec
 Maire adjointe

